



Charte de la « GRAPPE » éco-bioconstruction de Wallonie Picarde

En adhérant à la présente charte, je soussigné,

Représentant de l'entreprise

Deviens membre de la grappe Eco-bioconstruction de Wallonie Picarde et m'engage, en mon nom et celui de mon entreprise :

- À participer activement aux différentes actions organisées, en ce compris les réunions, et ce dans une attitude d'entraide et de respect mutuel entre les membres ;
- À avoir tous les égards requis vis-à-vis du caractère confidentiel des informations fournies et échangées et à l'obligation de garder le secret et la confidentialité de ces renseignements ;
- À faire connaître la grappe et ses différents membres autour de moi ;
- À respecter le rôle des coordinateurs de la grappe pour favoriser la mise en relation des membres de la grappe et m'en remettre à eux pour la bonne gestion de la grappe.
- J'agirai à cet effet en toute bonne foi et dans l'intérêt général de la grappe et ne donnerai aucun avis ayant pour finalité de transgresser la Charte ou les bons usages.

En outre, je m'engage à faire la promotion auprès de mes prospects et clients d'un mode de construction plus respectueux de l'environnement, c'est-à-dire les **inciter** au maximum à :

- Favoriser l'utilisation des matériaux dits « écologiques », peu nocifs pour l'homme et son environnement, qui sont renouvelables et qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport, leur mise en oeuvre et leur destruction ou recyclage ;
- Favoriser des techniques de construction qui nécessitent plutôt de la main d'oeuvre et des matériaux locaux que d'importantes quantités d'énergie ;
- Favoriser des choix architecturaux « adaptés » : utiliser la lumière naturelle au maximum, intégrer les principes bioclimatiques, garantir une bonne isolation thermique de toute l'enveloppe des bâtiments, veiller à une bonne ventilation ;
- Favoriser des choix énergétiques « adaptés » : combustibles peu polluants, utilisation des énergies renouvelables,...
- Favoriser des choix en équipements « adaptés » : basse consommation, chauffage efficace et correctement dimensionné, utilisation rationnelle et traitement des eaux,...

Date :

Signature :